

UREAUX : RUE NAIN, 4

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING...

ANNONCES ; 20 centimes la ligne

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES...

BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Instrument/Rate, Price. Includes 3 1/2, 4 1/2, Emprunt 1872, etc.

ROUBAIX, 20 MARS 1874

BULLETIN DU JOUR

Il n'a jamais été dans la pensée de personne et surtout dans la pensée de M. le maréchal de Mac-Mahon...

Aussi lorsque M. de Cazenove de Pradines posait cette hypothèse de la monarchie de M. le comte de Chambord...

Mais il n'en reste pas moins indiscutable que, sauf le cas dont nous parlons ici, les sept années données au maréchal de Mac-Mahon...

Quoiqu'il en soit, dit la Patrie, dans quelques jours l'Assemblée prendra ses vacances...

Mais, en présence de toutes ces menées, il importe qu'avant la séparation de l'Assemblée, M. Batbie dépose le projet de loi électorale...

Nous recevons le discours de la reine d'Angleterre lu au Parlement britannique, dans la séance du 19 mars...

La presse parisienne et la séance de mercredi

Le Français se réjouit de voir la majorité rester « solide, compacte, plus unie et plus résolue que jamais... »

L'Assemblée, dit-il, a établi le septennat ; le gouvernement le fait respecter. Elle n'a pas encore arrêté l'organisation de ce septennat...

Le Français en arrive à cette conclusion qu'il faut « organiser au plus vite le septennat afin d'enlever tout « prétexte aux attaques de gauche et d'extrême-droite... »

Le Journal de Paris s'attache à faire la critique de l'attitude du langage de M. Cazenove de Pradines...

L'honorable député était décidé à proposer demain à l'Assemblée nationale le rétablissement de la monarchie dans la personne de M. le comte de Chambord...

L'Union est d'avis au contraire, que « la noble déclaration de M. de Pradines, en dépit de la timide réserve que lui a opposée le duc de Broglie... »

La République française ne croit pas que l'histoire d'aucun parlement dans aucun pays, offre rien de semblable au spectacle qui nous a été donné hier...

« Notre époque est si féconde en choses étranges que nous serions sans droit de nous étonner d'une telle anomalie. Dans les circonstances particulières où nous sommes...

Tous les voiles sont déchirés maintenant. Il est clair, désormais, pour les yeux les plus prévenus, que la majorité est incapable d'un autre acte que celui qui poncebrera sa propre dissolution...

Le cabinet a refusé de répondre à l'interpellation, dit le Bien Public, il s'est contenté de l'ordre du jour pur et simple...

Le Temps pense également que le vote de l'ordre du jour pur et simple n'est pas un vote de confiance, mais de l'aveu même de M. de Broglie...

La France doute que le pays soit « de composition aussi facile » que la majorité. Elle peut beaucoup de choses, dit la France...

L'Ordre doute que la « séance de mercredi soit favorable au calme des esprits, à la confiance des capitaux, à la reprise du mouvement économique et commercial... »

Le Pays trouve que les déclarations de M. de Broglie sont « insuffisantes. C'est pour cela, dit-il, que voyant de quelle façon elle est défendue, nous tremblons pour la durée de cette institution... »

La Liberté reconnaît que M. de Broglie a été fin, mordant, habile « habile surtout, mais il n'a pas abordé, dit-elle, le véritable sujet du débat...

L'Assemblée nationale constate que « d'après la réponse de M. le duc de Broglie, le septennat n'est ni la République ni la Monarchie... »

La Gazette de France, tout en se réjouissant du triomphe du ministère, exprime l'opinion que l'interprétation du septennat par M. Cazenove de Pradines « prouve qu'une nouvelle phase s'ouvre dans la politique... »

La Patrie se borne à dire que le vote d'hier « donne au gouvernement une nouvelle force et garantit le maintien de la sécurité publique... »

La Presse tient à peu près le même langage.

Selon le Monde, la situation est parfaitement nette. Nous sommes sous un gouvernement provisoire de sept ans...

Mais si, durant cette époque, la monarchie légitime se présentait, appelée par la France et lui apportant la salut, le Gouvernement se retirerait pour lui faire place...

Voilà donc encore un cap des Tempêtes doublé. Espérons que le Gouvernement, satisfait, ne s'amusera plus à courir de nouvelles bordées et à suivre ses adversaires dans toutes les eaux où il leur plaira de l'attirer...

La Droite elle-même comprendra les devoirs que ce vote lui impose et les droits qu'il lui donne. Elle peut travailler ouvertement, légalement, pacifiquement à préparer la monarchie, en la rendant nécessaire, et en aplanissant les voies devant elle...

L'Univers, qui a reparu hier, publié en tête de ses colonnes une lettre du Pape à M. Louis Veuillot dont voici la partie essentielle :

Dans cette grande perturbation de la société civile, comme vos efforts et vos forces, cber fils, sont fidèlement appliqués à la propagation du bien, vous ne devez pas vous étonner d'être dans la tribulation...

M. Challemelet-Lacour

Il ne faudrait pas confondre, soit au point de vue politique, soit au point de vue littéraire, M. Gambetta et M. Challemelet-Lacour...

M. Challemelet-Lacour est beaucoup moins inconscient et beaucoup plus personnel que M. Gambetta, M. Challemelet-Lacour ne se contenterait pas de n'être qu'un instrument au service de son parti...

M. Challemelet-Lacour possède l'art qui manque à M. Gambetta, de nuancer et de développer sa pensée. On sent qu'il n'est entré dans la politique qu'après avoir beaucoup travaillé, et qu'il ne doit pas la situation qu'il occupe au hasard de quelques coups de grosse-casse...

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 19 mars 1874.

Je vous avais fait pressentir que l'interpellation de l'extrême gauche n'avait pas l'importance que l'on cherchait à lui donner et n'aboutissait à aucun résultat sérieux...

Il faut bien remarquer que ces questions réservées seront résolues par la discussion qui s'engagera sur les projets de lois constitutionnelles...

Si, avant l'expiration des sept années du pouvoir accordé au maréchal de Mac-Mahon la monarchie devient possible, la majorité restera maîtresse de ses résolutions et, comme l'a dit M. Cazenove de Pradines...

Pour juger de l'impression produite par M. Cazenove de Pradines, je crois devoir vous citer le jugement peu suspect de partialité porté par le Journal des Débats :

« Si M. de Broglie, respectueux de la loi comme il convient à son caractère, n'a pas voulu interpréter la loi du 19 novembre, M. de Cazenove de Pradines a montré moins de scrupule et plus de hardiesse...

Dès les premières paroles de l'orateur, on sent qu'on a devant soi un chevalier sans peur et sans reproches. Il va droit au but à la tribune, comme à la bataille...

Toutes les fractions de la droite ont voté en faveur du gouvernement. Parmi les membres de l'extrême droite, M. Dahirel seul a voté avec la gauche...

M. Challemelet-Lacour a fait connaître que depuis le 20 novembre, 52 membres de la droite de l'Assemblée et, parmi eux, des membres du cabinet, des ambassadeurs, des membres de la commission chargée d'examiner les pouvoirs du maréchal, ont déposé et déposé encore tous les jours sur le bureau de la Chambre...

n'est plus qu'un prétendant et le prince Napoléon se croit un prétendant plus autorité encore que son « petit-cousin... »

Le bilan arrêté aujourd'hui par le conseil de la Banque de France présente des résultats assez curieux. L'encaisse a atteint le chiffre, peut-être sans exemple, de 1 milliard 6 millions...

P. S. — On s'entretenait aujourd'hui, à Versailles, de la possibilité d'un prochain message du maréchal-président.

Hier on a beaucoup remarqué plusieurs membres du centre droit qui sont venus féliciter M. de Cazenove de Pradines de la loi votée de nos députés.

Le soir, M. Thiers, dans son salon, s'exprimant aussi avec beaucoup d'éloges sur le langage de M. de Cazenove de Pradines...

LETTRE DE VERSAILLES

Correspondance particulière du Journal de Roubaix. Versailles, le 19 mars 1874.

Je continue à vous donner non pas le compte-rendu, mais la physionomie de la séance d'hier; ainsi que je vous le disais à la fin de ma dernière lettre, c'est M. le duc de Broglie qui a répondu à M. Challemelet-Lacour...

M. Cazenove de Pradines est venu ensuite; il est peu de figure aussi sympathique que celle de ce jeune député; en voyant son bras en écharpe, on se rappelle toujours la bravoure héroïque dont il fit preuve à la bataille de Patay...

M. de Cazenove est venu déclarer que s'il avait voté le septennat, c'est qu'il était persuadé que si, à un moment donné, la monarchie légitime pouvait être rétablie...

Comment la presse jugera-t-elle les déclarations si loyales, si nettes de Cazenove de Pradines ? Déjà ce matin, les feuilles radicales rendent hommage à la franchise et à la netteté de son langage...

Aujourd'hui, plus de doute, nous l'espérons, et plus d'équivoques non plus. Quand on a eu le malheur de repousser, au mois de novembre, la seule solution qui put sauver la France...

M. le duc de Broglie a fait remarquer que c'était là une opinion personnelle à M. de Cazenove.